APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

POUR UN LOCAL COMMERCIAL – 42 Rue Gaston Briand – 16130 SEGONZAC

Attribution d'un local commercial communal
et développement d'une activité commerciale ou artisanale

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA COMMUNE

La commune de **SEGONZAC** lance le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour l'attribution d'un local commercial situé au **42 rue Gaston Briand**.

Le local est actuellement occupé par un commerce dont le bail dérogatoire (précaire) arrive à échéance le **31 décembre 2026**.

2. CONDITIONS DE REPRISE ET NATURE DU BIEN

- **État du local :** Le local sera livré **entièrement vide**.
- **Zéro reprise de stock :** Aucun stock, aucun mobilier et aucun équipement de l'ancien exploitant ne seront repris.
- **Fonds de commerce :** Aucun droit au bail ni rachat de fonds de commerce n'est requis. Le candidat démarre une nouvelle activité sans passif.
- **Caractéristiques techniques :** Surface d'environ 475 m^2, comprenant :
 - **350 m^2 en pièces principales :** surface de vente, sanitaire, rez-de-chaussée et bureau au 1er étage
 - **125 m^2 de dépendances :** hangar (90 m^2) & garage et bâtiment annexe (35 m^2)
- **Conditions financières :** Le loyer trimestriel est fixé à 2029.15 € TTC, hors charges. Paiement à terme échu. Révisable au 1er janvier.

3. CADRE JURIDIQUE : CONVENTION PRÉCAIRE

- **Prise d'effet :** 1er janvier 2027.
- **Durée :** 1 an.

4. CONTENU ATTENDU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Chaque candidat devra fournir un dossier comprenant obligatoirement :

1. **Présentation du porteur de projet :** CV, motivations et références éventuelles.
2. **Le concept commercial :** Description détaillée de l'activité (produits, services, positionnement).
3. **Le volet financier :** Un compte de résultat prévisionnel.
4. **L'insertion locale :** Proposition de jours et d'horaires d'ouverture minimaux.

5. CRITÈRES DE SÉLECTION DES DOSSIERS

Les projets seront analysés et notés sur 100 points selon la grille suivante :

- **Pertinence de la nature du projet (40 points) :** Adéquation du projet avec les besoins des habitants et complémentarité avec les commerces déjà existants dans la commune.
- **Viabilité économique et financière (30 points) :** Solidité du prévisionnel
- **Garanties et profil du candidat (20 points) :** Expérience, compétences en gestion et sérieux des motivations.
- **Engagement d'animation locale (10 points) :** Amplitude des horaires d'ouverture proposés et participation à la vie de la commune.

6. CALENDRIER DE LA PROCÉDURE

- **Date de lancement de l'AMI :** 01.11.2026
- **Période de visite du local (sur rendez-vous) :** Du 4.11 au 13.11.26 sur rendez-vous au 05.45.83.40.41
- **Date limite de dépôt des candidatures en mairie :** 18.11.26
- **Audition des candidats présélectionnés :** semaine 48/2026
- **Délibération du conseil municipal et choix du lauréat :** décembre 2026
- **Signature du bail et remise des clés :** 1er janvier 2027

Mairie de Segonzac
2 place Pierre Frapin • 16130 SEGONZAC
Tél. : 05 45 83 40 41
E-mail : mairie@segonzac.fr
www.segonzac.fr